

FRANCE

Le gouvernement décidé à faire décoller l'Erasmus de l'apprentissage

Remis ce vendredi à la ministre du Travail, le rapport de l'eurodéputé Jean Arthuis formule 16 propositions pour lever les freins à la mobilité des jeunes.

Semaine féconde en rapports pour Muriel Pénicaud. Après celui de Jean-Marc Borello sur l'inclusion sociale mardi, la ministre du Travail prendra possession ce vendredi de celui de Jean Arthuis sur Erasmus Pro. Conformément à la lettre de mission qui lui a été confiée dans la foulée du Conseil des ministres franco-allemand de juillet, l'eurodéputé centriste y formule 16 propositions pour lever les freins à la mobilité des apprentis en Europe.

De fait, les marges de progrès sont significatives. En 2017, 43.000 étudiants français ont bénéficié d'une bourse Erasmus, ce programme d'échange qui vient de fêter ses trente ans. Mais seuls 6.800 jeunes ont fait une pause dans leur contrat d'apprentissage ou de professionnalisation pour aller apprendre dans un autre pays. Et encore, sur une durée très courte, de deux semaines en moyenne. « *Mon ambition est d'atteindre 15.000 apprentis par an en 2022* », déclare aux « Echos » Muriel Pénicaud, qui n'y voit que des avantages pour les jeunes : meilleure confiance en eux, apprentissage d'une langue étrangère, autonomie, sans oublier « *l'ouverture à la citoyenneté européenne* ». Pour inciter leurs employeurs à les « lâcher » plus longtemps, le rapport préconise notamment de suspendre certaines clauses

du contrat, liées à la rémunération ou aux cotisations sociales. Ce qui passe par une modification du Code du travail. De son côté, l'apprenti bénéficierait d'une garantie de couverture sociale. « *Toutes ces propositions ont leur place dans la prochaine réforme de l'apprentissage* », insiste la ministre du Travail. En sens inverse, le rapport propose de lever certains freins à l'accueil d'apprentis étrangers, tenant notamment à l'obligation de préparer un diplôme officiel. Cette question des diplômes constitue d'ailleurs le second « gros » frein à l'Erasmus de l'apprentissage. Si l'Europe a su bâtir pléthore d'équivalences pour ses étudiants, tel n'est pas le cas pour les formations en alternance.

Créer des jumelages

Pour la plupart, les autres propositions du rapport échappent au niveau national. Il s'agirait notamment de créer des jumelages entre centres de formation d'apprentis (CFA), comme il en existe entre les collectivités locales. Mais aussi de multiplier les crédits d'Erasmus par trois (et d'en simplifier les procédures au passage !). Plus structurellement, l'eurodéputé milite pour la création d'un programme européen, mais aussi d'une mission européenne. Le tout couronné par l'inscription du sujet au Conseil des chefs d'Etat et de gouvernement de mars. Pour cela, la France peut compter sur l'appui de l'Allemagne et de l'Italie. « *Un certain nombre d'autres pays sont prêts à avancer très vite* », affirme Muriel Pénicaud. — **A. R.**